

Projet Arc Emeraude-ANPN

Partenariat pour renforcer les capacités scientifiques



Photo : Jean Madouma



Photo : Jean Madouma



Photo : Jean Madouma

Le Dr François de l'IRD présente les axes de recherches pour le projet Arc Emeraude. Photo du milieu : Flore Koumba Pambou a, quant à elle, défini ceux de l'ANPN sur les espaces de littoraux. Photo de droite : La directrice de l'Institut Français du Gabon, Mme Bénédicte Déchamps (d, 1er plan) et son collègue en charge du volet scientifique suivant un exposé.

JM  
Libreville/ Gabon

LE pôle scientifique du projet Arc Émeraude a échangé, jeudi, avec la directrice de l'Institut Français et celui en charge de la Recherche scientifique. Cette rencontre a permis aux participants d'étudier les possibilités de partenariats en vue de renforcer les capacités académiques et scientifiques de l'école de terrain à l'endroit des jeunes étudiants gabonais, français et camerounais, en Master et Doctorat. Le coordinateur des cinq thématiques de recherches, François Le Loc'h de l'Institut universitaire européen de

la mer et travaillant pour l'Institut pour le développement (IRD) a fait un bref aperçu des différents axes de recherches qui doivent être menées. Mais, également sur les potentialités de formations entre les universités du Nord et celles du Sud impliquées dans ce projet. M. Le Loc'h a fait remarquer que le pôle scientifique est composé de l'Institut pour le développement (IRD), le Centre national de recherche scientifique et technologique (Cenarest), l'Université des sciences et techniques et Masuku (USTM), l'Université de Douala, le WCS et le cabinet d'étude ingénierie BRL.

La directrice de l'Institut Français du Gabon, Bénédicte Déchamps, a loué l'ingéniosité de ce projet qui renforce non seulement la coopération entre la France et le Gabon, mais aussi met en place une dynamique inter-universitaire scientifique dans les métiers innovants de gestion d'espaces littoraux du Golfe de Guinée. Bénédicte Déchamps a invité le responsable chargé de la gestion des axes de formations de l'école doctorale à lui soumettre un dossier complet. Dans cette perspective de formation, a-t-elle ajouté, le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Gabon peut exami-

ner ces axes de formations, en vue de renforcer les offres de bourses de formation qui entrent dans le cadre du partenariat bilatéral de l'École de terrain en écologie tropicale (Ecotrop). La coordinatrice scientifique de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), Flore Koumba Pambou, s'est, quant à elle, réjouie de ces échanges qui renforcent l'exécution du projet Arc Émeraude, mais aussi le financement dans la production scientifique. « Au niveau de l'Agence nationale des parcs nationaux, nous avons un souci sur des données de terrain qui doivent servir d'outil d'analyse d'aide à la décision pour

les décideurs et le monde de la conservation. Et, dans ce cadre précis, pour obtenir des informations, la formation des jeunes étudiants va nous permettre d'obtenir des informations suffisantes pour alimenter nos bases des données. Ces données sont importantes et vont servir aux différents acteurs : décideurs, partenaires au développement durable et au grand public. Le Gabon, dans sa vision de conservation de la biodiversité, entend créer d'autres aires protégées. Et les espaces littoraux sont les zones en perspectives, en vue d'avoir 20% comme surfaces de conservation», a indiqué la représentante de l'ANPN.

Brèves

Afrique/Le passeport unique pourrait accroître de 24% les dépenses de voyage par avion

L'entrée en vigueur du passeport unique africain pourrait doper de 24% les dépenses effectuées pour des voyages par avion en Afrique, apprend-on du résultat d'une enquête menée par Sabre Corporation, un fournisseur des services de technologie liés aux voyages. La moyenne de dépenses effectuées par les 23% d'Africains qui ont voyagé par avion sur le continent au cours des 24 derniers mois, est de 1149 \$. L'enquête suggère que ce chiffre pourrait passer à 1508 \$ grâce à ce document de voyage. 31% des 7000 personnes interrogées en Égypte, au Nigeria, en Afrique du sud et au Kenya, ont indiqué que les processus de visa constituent un frein à leurs projets de voyages par avion sur le continent.

Côte d'Ivoire/ 60% des besoins en financement des PME ne sont pas satisfaits

Selon une étude réalisée par le cabinet Entrepreneurial Partners (ESPartners) dirigé Eric Kacou (photo), les besoins en financement des PME en Côte d'Ivoire sont, aujourd'hui, estimés à 3574 milliards de Cfa (5,7 milliards \$). Toutefois, en face, les engagements des banques et institutions de microfinance à leur endroit ne s'élèvent qu'à 1464 milliards de Cfa (2,3 milliards \$), soit environ 40% des besoins en financement. Il y a donc 60% des besoins en financement qui sont encore non comblés.

Cameroun/ Levée de fonds de 7 milliards de francs sur le marché de la BEAC

Il s'en est fallu de peu que le Trésor public camerounais ne réussisse pas à mobiliser l'intégralité des 7 milliards de francs Cfa sollicités lors de son opération d'émission de bons du Trésor assimilables (BTA) du 16 novembre dernier, sur le marché des titres publics de la banque centrale des États de la CEMAC.

Selon le communiqué de la BEAC, qui vient d'être rendu public à cet effet, le taux de couverture de la demande camerounaise a été juste de 100,6%, très loin des 300 à 500% auxquels les investisseurs de ce marché des titres ont souvent habitué les autorités camerounaises. De plus, les investisseurs ont proposé des financements au Cameroun à un taux d'intérêt moyen de 2,5% le 16 novembre dernier, contre au plus 2% par le passé.

Rassemblées par W.N.

Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) Vers la révision de l'Acte uniforme

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

EN marge de la 42e session du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), qui s'est, récemment, tenu, à Brazzaville au Congo, les Commissions nationales Ohada se sont réunies en assemblée plénière pour examiner les observations des 17 États membres sur le processus de révision de l'Acte uniforme relatif au droit comptable. Notre pays était représenté à cette réunion par Ponce Bekale Meyo et Pierre Etoughe, respectivement expert

Ohada et secrétaire permanent du Conseil national de la comptabilité. Le projet proposé a pour objectif de doter les différents pays membres d'un droit comptable plus sûr, mieux adapté aux réalités économiques, au contexte international et propice au financement des économies de l'espace Ohada. Les principales innovations portent sur la simplification de la présentation des états financiers, le renforcement de la qualité du traitement comptable des Petites et moyennes entreprises, l'obligation faite aux entreprises cotées en bourse de produire, en sus des comptes so-



Photo : DR

ciaux en normes Ohada révisées, des états financiers selon les normes internationales d'informations financières à l'attention des organes de régulation

et des investisseurs. L'ensemble de ces éléments permettent d'améliorer la pratique comptable. Pour rappel, le droit Ohada contribue à renforcer la

sécurité juridique et judiciaire des affaires des États membres, en favorisant des investissements par la mise en place des règles juridiques.